

Les nouveautés de la médiathèque :

Revue Tiers Monde n° 188 (4/2006) ,
Biotechnologies et biodiversité dans le Tiers-Monde, Décembre 2006

Haies composites, réservoirs des auxiliaires, CTIFL, 18 €

Le site de Rés'OGM Info

www.resogm.org

a fait peau neuve !!

merci à notre webmestre Laurence Neyrat pour son travail

Et bientôt tout un **dossier spécial sur des pratiques culturelles innovantes remettant en cause l'utilité des ogm,**

réalisé par notre stagiaire, Juliette Bidart

Le calendrier des débats sur les ogm dans la région :

- L'Union locale de la Confédération Syndicale Des Familles 322, rue des Remparts 69400 **Villefranche** et Rés'OGM info organise un débat : « DES OGM DANS LE RIZ ET LES NOUILLES : TRES DUR A AVALER POUR LES CONSOMMATEURS !!! », le mardi 5 juin 2007 à 20h30 Espace Barmondière -salle 5- Villefranche 69
- Lundi 11 juin, débat sur les ogm à **Faramans**, Ain, 20h30, avec Chantal Géhin, membre de Rés'OGM Info.
- Projection de la conférence de Christian Vélot, chercheur en biologie moléculaire « Les ogm sous toutes leurs facettes », **St Genis les Ollières**, Rhône, le mardi 12 juin 2007 à 20h30. Organisation : association Chante-Ruisseau

Actualités sur les OGM en France :

Le mon 810 et le nouveau gouvernement

Suite au récent moratoire allemand sur le maïs Mon 810, Alain Juppé, ministre de l'écologie, a déclaré qu'il faut s'inspirer de l'Allemagne, mais cela ne signifie pas pour le moment la mise en place d'un moratoire. Le ministre a alors demandé un nouvel avis à la commission du génie biomoléculaire attendue pour le 12 juin. Cette année environ 30 000 ha sont annoncées à la culture en Mon 810.

Extrait CP Greenpeace 25/05/07 :

« Autorisé à la culture en 1998, le MON810 est un maïs génétiquement modifié pour produire une toxine insecticide appelée « Bt » et censée protéger la plante de la pyrale du maïs. Et depuis dix ans, son innocuité suscite de plus en plus de doutes. Depuis 1998, en application du principe de précaution, l'Autriche interdit le MON810. Après elle, ce sont la Grèce, l'Italie, la Suisse, la Hongrie et la Pologne qui ont interdit à leur tour cet OGM. Il y a dix jours enfin, le gouvernement allemand leur emboîtait le pas, réagissant notamment à la publication d'une étude réalisée par Greenpeace et qui montre que la quantité d'insecticide produite par chaque épi varie de 1 à 100 selon les plantes. »

Greenpeace a mis en évidence de probables effets néfastes pour l'environnement :

- « **la structure du transgène diffère notablement de la construction plasmidique d'origine décrite dans le dossier d'évaluation de Monsanto** ».

- effets négatifs sur les larves du papillon monarque, un organisme non ciblé.

- une teneur inattendue plus élevée en lignine dans le MON810

(et dans plusieurs autres variétés de maïs Bt) que dans leurs lignées soeur.

- le **maïs Bt, dont le MON810, se décompose moins dans le sol**

- **la toxine Bt est exsudée par les racines du MON810.** Une fois

dans le sol, la toxine Bt peut être adsorbée sur des particules d'argile et persister ainsi dans le sol tout en restant biologiquement active. (Stotzky, 2004)

- **Il a été montré que la protéine Bt Cry1Ab exsudée par le MON810 persistait dans le sol en**

restant biologiquement active

tous les détails sur :

<http://www.greenpeace.org/raw/content/france/detectivesOGM/liens-documents/kit-ogm/etudes-sur-les-effets-du-mon81.pdf>

http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/societe/20070530.FAP5743/des_semis_bio_pour_denoncer_limplantation_d_ogm_dans_le_.html

Des semis bio pour dénoncer l'implantation d'OGM dans le Puy-de-Dôme AP | 30.05.2007 | 14:16

Opposés aux essais et cultures de maïs transgénique sur la commune de Malintrat (Puy-de-Dôme), en banlieue de Clermont-Ferrand, une quarantaine de membres de l'association BIO 63 ont semé mercredi matin du maïs bio sur une parcelle située à Aulnat, à quelques centaines de mètres du champ de la société Biogemma.

Où est on des ogm cultivés en France cette année ?

De _Sud-Ouest_, 31.05.2007* Un bond vers les 30 000 hectares Jacques Ripoché

La période des semis de maïs touche à sa fin, même si en certains endroits comme le Béarn les conditions climatiques occasionnent un certain retard. Pour le maïs OGM, l'heure des premiers comptages arrive.

Quelque 5 000 hectares en Aquitaine Les estimations de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) indiquent que les surfaces de culture OGM devraient se situer en France cette année dans une fourchette comprise « **entre 25 000 et 30 000 hectares** ». C'est moins que ce qui avait été annoncé il y a quelques mois (entre 30 000 et 50 000 hectares), mais beaucoup plus que ce qui avait été mis en production en 2006 (5 000 hectares).

Le Sud-Ouest est particulièrement concerné, puisque le maïs transgénique MON810 (le seul autorisé en France), élaboré par le groupe Monsanto, a vocation à lutter contre les ravages de la pyrale, un insecte foreur particulièrement actif dans la région. Selon le Service régional de la protection des végétaux (SRPV), en charge de la récapitulation des surfaces, l'Aquitaine compterait pour environ 5 000 hectares. **Ce serait beaucoup plus en Midi-Pyrénées, autour de 20 000 hectares.** Sont également concernés, dans une moindre mesure, le Poitou-Charentes, l'Alsace... Selon les dispositions du décret de mars 2007 transposant la directive européenne qui régleme les cultures d'organismes génétiquement modifiés, les surfaces cultivées seront consignées dans un « registre national » communicable au public. Il pourra y trouver le nombre et la surface des parcelles présentes dans chaque canton. La localisation exacte, en revanche, devrait rester confidentielle. Selon le ministère de l'Agriculture, ce registre devrait être publié (mis en ligne) « vers le 15 juin ».

*Les contrôles qui seront mis en place *Les déclarations de surfaces, en cours de finalisation, s'effectuent de deux manières, indique Hervé Simon du SRPV de Bordeaux : les opérateurs économiques (coopératives, semenciers) font remonter leurs chiffres auprès des Directions régionales de l'agriculture et de la forêt (Draf), les déclarations « individuelles » d'agriculteurs s'effectuant auprès des directions départementales (Ddaf). Ces déclarations individuelles représenteraient entre le cinquième et le quart des surfaces. Du côté des opérateurs économiques, la coopérative paloise Euralis, qui a toujours communiqué sur le sujet, indique que ses adhérents représentent environ 2 000 hectares, répartis entre Pyrénées-Atlantique, Landes et Hautes-Pyrénées.

Identifiées sur le cadastre, les parcelles OGM sont aussi localisées précisément au moyen de la photographie aérienne. Sur les quelque 500 parcelles en Aquitaine, une cinquantaine serviront de test pour des observations de biovigilance. « Concrètement, explique Hervé Simon, il s'agit de vérifier si les OGM n'ont pas d'effets non intentionnels sur les lépidoptères (papillons) mais également sur les mollusques et gastéropodes en terme de toxicité. » Ces parcelles tests feront l'objet de « deux visites » d'ici à la fin juillet.

Concernant les risques de contamination entre parcelles OGM et non OGM, « des prélèvements seront réalisés avant la récolte pour voir ce qui se passe entre 50 et 100 mètres » autour d'une parcelle OGM. Selon les termes du décret de mars dernier, les producteurs de maïs OGM (qui doivent en informer leurs voisins), sont tenus de respecter une « distance d'isolement » de 50 mètres. C'est le double de la distance (25 mètres) qui servait jusqu'alors de référence préconisée par l'AGPM au terme de l'expérimentation de trois années conduite dans le cadre de son programme opérationnel d'évaluation des cultures issues des biotechnologies (POECB).

http://www.lejdd.fr/cm/scanner/societe/200722/anti-ogm-condamnations-definitives_24843.html?popup

Société 01/06/2007 - 14:22 Anti-OGM: Condamnations définitives

La Cour de cassation a confirmé jeudi les condamnations prononcées en juin 2006 par la cour d'appel d'Orléans contre 49 militants anti-OGM, dont Jean-Emile Sanchez, ex-porte-parole de la Confédération paysanne qui avait écopé de 2 mois de prison ferme. Dans son arrêt, la Cour a rejeté les pourvois qu'avaient formés les prévenus, rendant définitives leurs condamnations.

Actualités sur les OGM en Europe et dans le Monde :**Un soja transgénique pour contrer les mauvaises herbes**

LE MONDE | 25.05.07 | 15h27

Plus de 80 % des plantes génétiquement modifiées cultivées dans le monde ont été conçues pour tolérer l'application du Roundup, l'herbicide vedette de Monsanto. Ce produit éradique tous les végétaux, à l'exception de ces OGM dits "Roundup ready", ce qui facilite grandement la vie des agriculteurs : ceux-ci peuvent se contenter d'appliquer un seul composé, qui tue les mauvaises herbes et épargne leur culture. Un nouveau soja transgénique, capable de résister à l'application d'un herbicide plus confidentiel, le Dicamba, vient d'être mis au point par une équipe de l'université du Nebraska. Décrit dans la revue Science du vendredi 25 mai, il devrait permettre de diversifier les moyens de lutte contre les mauvaises herbes, dont certaines commencent à s'accommoder du Roundup.

La suite sur <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-914869@51-852781,0.html>

SUISSE : Le Programme national de recherche sur l'utilité et les risques des plantes génétiquement modifiées est lancé

Le Fonds national suisse financera 27 projets dans le cadre du Programme national de recherche «Utilité et risques de la dissémination de plantes génétiquement modifiées». Les projets couvrent un large spectre de sujets et étudieront ces plantes autant d'un point de vue biologique que dans des perspectives économiques, juridiques et éthiques.

http://www.snf.ch/F/NewsPool/Seiten/mm_07may30.aspx

Pétition de soutien à Josep Pamies, horticulteur catalan, déjà condamné à 4 mois de prison et son procès revient en appel le 11 juin, il est également responsable du Convivium de Balaguer et activiste d'un mouvement anti-ogm. Il a été condamné à 4 ans de prisons et 50000€ d'amende pour une manifestation anti-ogm à la mairie de Lleida.
www.assembleapagesa.cat <<http://www.assembleapagesa.cat>>

Du lait de vache allégé découvert par hasard après mutation génétique - lundi 28 mai 2007, 14h23
<http://fr.news.yahoo.com/28052007/5/du-lait-de-vache-allege-decouvert-par-hasard-apres-mutation.html>

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande (AP) - Des scientifiques néo-zélandais élèvent une lignée de vaches dont le lait est pauvre en graisse, après la découverte par hasard d'une mutation génétique survenue spontanément chez un animal. Ce lait, riche par ailleurs en acides gras oméga-3 bénéfiques pour la santé, fournit du beurre aussi facile à étaler que de la margarine, même quand il est frais, a indiqué lundi la société de biotechnologie Vialactia.

La production du coton transgénique repoussée à 2009

BURKINA FASO - 24 mai 2007 – AFP

http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_depeche.asp?art_cle=AFP133571aproessuop0

La production de coton transgénique qui devait commencer dès 2007 a été repoussée à 2009 au Burkina Faso, où des essais sont menés depuis juin 2003 avec l'appui de la firme américaine Monsanto, a-t-on appris jeudi auprès de la principale société cotonnières du pays.

OGM - Coton Bt Monsanto : les faits derrière le battage publicitaire

Grain, janvier 2007.

Au Mali, des résultats de lutte intégrée (insectes) sur les cultures de coton, présentent de meilleurs résultats que le coton ogm.

Extrait de [www.grain.org/seedling/ ?id=475](http://www.grain.org/seedling/?id=475)

« Dans le Mali voisin, les agriculteurs ont obtenu les mêmes succès, avec leur programme, intitulé Projet de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs - GIPD, qui en est maintenant à sa quatrième année. Lors de la saison 2006, 1140 cultivateurs ont participé au programme. **Leur production moyenne fut nettement supérieure à celle des cultivateurs de la même région utilisant des pesticides conventionnels** (1240 kilos par hectare contre 1020 kilos), **alors que les agriculteurs du GIPD n'avaient pas utilisé de pesticides chimiques.** [3] Un agronome du Bénin qui a visité les champs au Mali pendant la saison 2005-6 a déclaré : "C'est presque impossible de croire ce que nous avons vu. Des champs épargnés par les insectes, avec des plants de coton pleins de capsules intactes ; on avait l'impression d'être dans des champs traités avec des pesticides." (...)

"La première année (2002), le coton Bt fut un désastre, produisant 35% de moins que le coton non Bt, alors qu'il coûtait 4 fois plus. La troisième année, de nouvelles maladies se sont propagées dans le sol et la plante. **Le bétail qui broutait le coton Bt a commencé à mourir.** Et cette année (2006), les plants de Bt ont commencé à flétrir, obligeant les cultivateurs à les déraciner à contre-cœur. Dans le village de Mustyalapally, dans le Bhongir mandal de Nalgonda, **les agriculteurs ont arraché le coton Bt** de 41 des 51 acres plantés. La maladie s'est propagée aux villages voisins, répandant la panique parmi les cultivateurs. Les agriculteurs se sont plaints que **les plantes mourraient lentement les unes après les autres** parce que le système racinaire était gravement décomposé, sans qu'il y ait de système racinaire secondaire ou tertiaire sur le système principal. Même les capsules qui s'étaient formées sur ces plants flétris ne portaient aucunes graines." [11]

Des agriculteurs ont réagi avec colère par des **manifestations de rue violentes** et en incendiant des points de vente de semences. Il y a eu le cas d'agriculteurs qui demandaient des dédommagements et qui ont pris un représentant de Mazhyco-Monsanto en otage. **De nombreux autres cependant, ont quitté leurs fermes ou ont mis fin à leur vie.**

Dans la ceinture du coton de Vidarbha, où le coton Bt est largement répandu, le taux de suicide parmi les cultivateurs de coton atteint des sommets terribles, avec plus de 100 suicides de cultivateurs de coton par mois en 2006. [12]

On peut s'attendre à des problèmes bien plus graves à l'avenir. On rapporte que **le ver de la capsule du coton (bollworm), le principal insecte ciblé par le coton Bt, commence déjà à développer une résistance.** "Des foyers (d'infestation) près de Vadodara (Gujarat) sont alarmants", a déclaré le Dr K. R. Kranthi de l'Institut central de recherche sur le coton de Nagpur. "Et pour le reste du pays, ce n'est qu'une question de temps." [13] Plus de 55% de tous les pesticides utilisés en Inde sont aujourd'hui employés pour la production du coton, même si cette culture n'occupe que 5% de la surface agricole du pays.(...)

31 mai 2007 Communiqué de presse

Un geste crucial en vue d'interdire les semences Terminator au Canada : dépôt d'un projet de loi d'initiative parlementaire

Ottawa, 31 mai 2007 – Aujourd'hui, un projet de loi visant à interdire « la technologie Terminator » – des semences génétiquement modifiées pour être stériles après la première récolte – a été déposé par Alex Atamanenko, critique du Nouveau Parti démocratique en matière d'agriculture et député Colombie-Britannique-Southern Interior.

Une fois adopté, ce projet de loi interdira les essais en champ et la commercialisation des semences Terminator au Canada. Les gouvernements de l'Inde et du Brésil ont déjà des lois stipulant l'illégalité de Terminator sur leur territoire. bt-actionalerts-fr@banterminator.org